



# REUNION DE LA FORMATION SPECIALISEE RATTACHEE AU CSA D'ADMINISTRATION CENTRALE DU 10/11/2023



## *DECLARATION PREALABLE DE LA CFDT*

Le CHSCT a beau avoir changé de nom, la Formation spécialisée du CSA d'administration centrale n'en demeure pas moins une instance majeure du dialogue social compte tenu de ses attributions qui concernent la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents.

Elle doit être consultée sur les projets d'aménagement importants et, en particulier, avant toute transformation substantielle des postes de travail.

Nous considérons dès lors que le projet **UNIVERSEINE** et les aménagements des postes de travail qui sont proposés doivent être soumis pour avis notre formation spécialisée.

Il est demandé aux directions qui s'implanteront sur le nouveau site de choisir un scénario parmi les 3 proposés par la DEPAFI d'ici la fin de l'année alors même que la réflexion sur la future organisation du travail n'aura pas été finalisée avant 2025.

Les 3 « chartes » proposées aux directions : continuité, sérénité et liberté ont été élaborées en dehors de toute concertation avec les représentants des personnels.

Les questions relatives au partage des postes de travail et au nombre de postes de travail implantés dans les « alcôves » n'ont pas été débattues.

Les directions doivent opter pour un des 3 scénarii d'ici la fin de l'année, tout en organisant un dialogue avec les représentants des personnels.

Cela nous paraît illusoire à ce stade.

La réunion d'aujourd'hui s'inscrit par ailleurs dans un contexte anxiogène pour les agents.

Les **INCERTITUDES QUI PESENT SUR LES CONGES 2024**, l'absence de communication officielle sur le sujet, les consignes contradictoires distillées à l'oral par les directions, l'incompréhension quant à la nécessité éventuelle de bloquer l'ensemble des agents du ministère font monter le mécontentement dans les services.

Pour la CFDT, il est indispensable d'élaborer au plus vite des plans de continuité d'activité JO qui détermineront les missions et donc les effectifs dont la présence sera indispensable durant le déroulement des JO.

Un certain nombre de directions sont par ailleurs confrontées à des **REORGANISATIONS** dont certaines de grande ampleur.

Le constat que nous sommes nombreux à partager est le déficit en matière d'accompagnement du changement ainsi que la difficulté à fonctionner en mode projet.

Pour faire accepter une réorganisation et emporter l'adhésion des agents, il faut avant tout rassurer en mettant en place des actions concrètes. Gérer le changement, c'est avant tout gérer des émotions.

Or, cela nécessite des savoir-faire particuliers et un investissement humain qui, pour des raisons diverses, font malheureusement en tout ou partie défaut, ce qui fragilise le processus de changement.

Enfin, nous souhaitons revenir sur la nécessité de mettre en place **UNE CELLULE DE VEILLE DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS CHAQUE DIRECTION**, seule manière de faire vivre concrètement la prévention des RPS.

\* \*



**SMI-CFDT**

**Syndicat du Ministère de l'Intérieur Cfdt**

***<http://smi-cfdt.fr>***